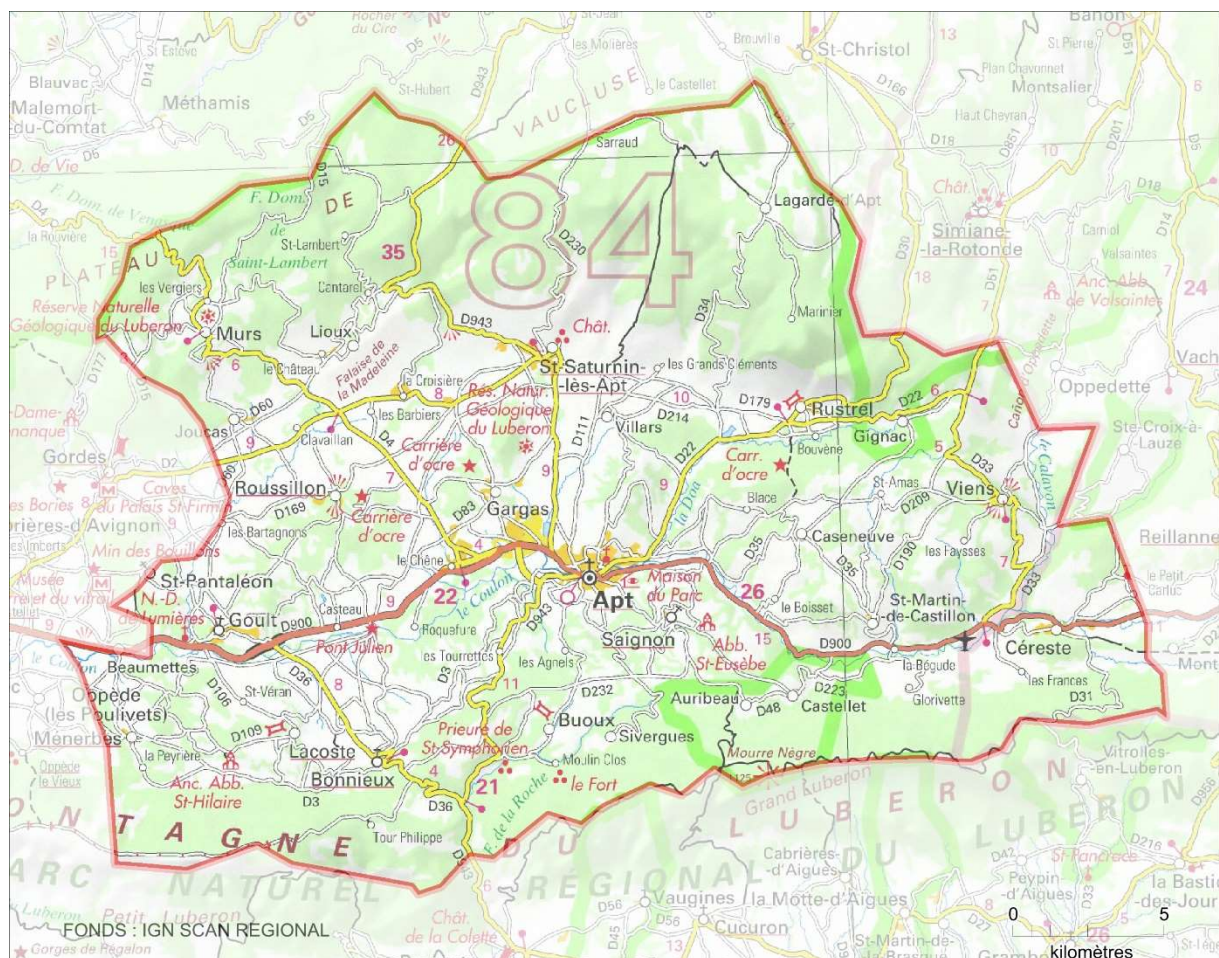




CC Pays d'Apt-Luberon
(Siren : 200040624)



Description du groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population municipale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)

Données générales

Nature juridique :

Communauté de communes (CC)

Commune siège : Apt

Arrondissement : Apt

Département : Vaucluse

Interdépartemental : Oui

Date de création

Date de création : 01/01/2014

Date d'effet : 01/01/2014

Nom du président : M. Gilles RIPERT

Coordonnées du siège :

Maison du Pays d'Apt

Chemin de la Boucheyronne

84400 APT

Téléphone : 04 90 04 49 70

Fax : 04 90 04 49 71

Courriel cc.paysapt@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.paysapt-luberon.fr/>

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges :

Répartition de droit commun

Population

Population totale regroupée : 29 604 habitants

Périmètre

Nombre total de Communes membres : 25

Dept	Commune	Population
84	APT	11 425
84	AURIBEAU	71
84	BONNIEUX	1 315
84	BUOUX	68
84	CASENEUVE	489
84	CASTELLET	131
04	CERESTE	1 199
84	GARGAS	3 039
84	GIGNAC	68
84	GOULT	1 099
84	JOUCAS	338
84	LACOSTE	409
84	LAGARDE-D'APT	36
84	LIoux	288
84	MENERBES	990
84	MURS	419
84	ROUSSILLON	1 305
84	RUSTREL	688
84	SAIGNON	980
84	SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	781
84	SAINT-PANTALEON	200

84	SAINT-SATURNIN-LES-APT	2 811
84	SIVERGUES	43
84	VIENS	636
84	VILLARS	776

Compétences exercées

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement :

Production, distribution d'énergie

- ✓ Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Environnement et cadre de vie

- ✓ Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- ✓ Assainissement collectif
- ✓ Assainissement non collectif
- ✓ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
Collecte et traitement des ordures ménagères - Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés - Aménagement des aires de collecte.
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Dans les conditions prévues aux alinéas 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du code de l'environnement

Sanitaires et social

- ✓ Activités sanitaires
Définition d'une politique intercommunale de prévention et d'éducation à la santé et en matière de lutte contre la désertification médicale
- ✓ Action sociale

Développement et aménagement économique

- ✓ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ;
Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales - création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, - politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, - création, aménagement, entretien et gestion de structures permettant l'accueil d'entreprises, - soutien aux structures d'accompagnement économiques, - soutien aux structures d'aide à l'insertion économique et d'accès à l'emploi, - soutien à l'implantation et au développement des entreprises et de la création de tous types d'activités dans le respect de la réglementation européenne et nationale en vigueur et dans le respect des principes de développement durable, - réalisation d'opérations de développement et de promotion économique du territoire (directement ou via conventionnement).

Développement et aménagement social et culturel

- ✓ Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- ✓ Activités culturelles ou socioculturelles
1/ Définition et mise en œuvre d'une politique en faveur du développement culturel du territoire et de son rayonnement 2/ Coordination de l'activité culturelle au niveau intercommunal 3/ Soutien aux actions et projets de portée intercommunale dans le cadre de la politique culturelle définie par la communauté de communes

Aménagement de l'espace

- ✓ Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- ✓ Schéma de secteur
- ✓ Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- ✓ Constitution de réserves foncières
Acquisitions foncières et aménagements nécessaires à la réalisation de projets liés à l'exercice de l'une des présentes compétences, directement ou via conventionnement.
- ✓ Etudes et programmation
En matière de technologie de l'information et de la communication : études, réalisations et soutien en faveur du développement des technologies de l'information et de la communication sur tout le territoire communautaire.

Développement touristique

- ✓ Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Définition de la politique touristique : - action de promotion d'accueil et d'information du public en matière de tourisme propre au territoire communautaire - coordination des acteurs publics et privés en matière de tourisme - création et gestion d'un office de tourisme intercommunal et de bureau d'information touristique - soutien et participation à des structures participant au développement touristique du territoire - soutien et participation à des projets de valorisation et de développement touristique intéressant l'ensemble du territoire

Logement et habitat

- ✓ Programme local de l'habitat
Elaboration d'une politique de l'habitat afin de définir les priorités et de répondre aux besoins en logement sur le territoire et aux enjeux de sédentarisation des gens du voyage par la mise en place de toute action nécessaire

Autres

- ✓ Gestion d'un centre de secours
Prise en charge des contributions (telles que définies dans le Chapitre IV du Titre II de la loi n° 96-369 du 3 mai 1996) relatives au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Participation au financement du nouveau centre de secours.
- ✓ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Autres
1/ le droit de préemption est institué à l'initiative des communes de la CC. Celui-ci sera exercé par délégation par la CC dans les conditions et forme définies par le code de l'urbanisme et uniquement en vue de la réalisation dans l'intérêt général des actions ou opérations entrant dans le cadre de ses compétences. 2/ Politique communautaire de la santé : politique intercommunale de prévention et d'éducation à la santé et en matière de lutte contre la désertification médicale 3/ prestations et mutualisation des services : la communauté de communes est habilitée à assurer pour le compte d'une collectivité, d'un autre EPCI ou d'un syndicat mixte d'assurer toute opération de travaux ou de prestations de services dans les dispositions et circonstances définies par le conseil communautaire, dans le respect des dispositions du CGCT et dans la limite des compétences qu'elle exerce statutairement. Dans le cadre de mutualisation de services, la communauté est habilitée à se voir confier par l'une ou plusieurs de ses communes membres la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de leurs attributions. La CC

peut, conformément aux dispositions de l'article L5214-16-1 du CGCT confier à l'une ou l'autre de ses communes membres la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions par le biais d'une mutualisation de service. 4/ La communauté de communes peut demander à exercer, au nom et pour le compte du département ou de la région, tout ou partie des compétences dévolues à l'une ou l'autre de ses collectivités dans les conditions définies à l'article L5210-4 du CGCT

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment	Nature juridique
84	SYNDICAT INTERCO. DE RIVIERE DU CALAVON COULON	SM fermé
84	SYNDICAT MIXTE DES EAUX DURANCE VENTOUX	SM fermé
84	SYNDICAT MIXTE RAMASSAGE ET TRAITEMENT ORDURES MENAGERES DE LA REGION D'APT (SIRTOM D'APT)	SM fermé
04	SI d'alimentation en eau potable Durance-Plateau d'Albion	SM fermé
84	SYNDICAT MIXTE DU PNR DU LUBERON	SM ouvert

SCOT Pays d'Apt-Luberon

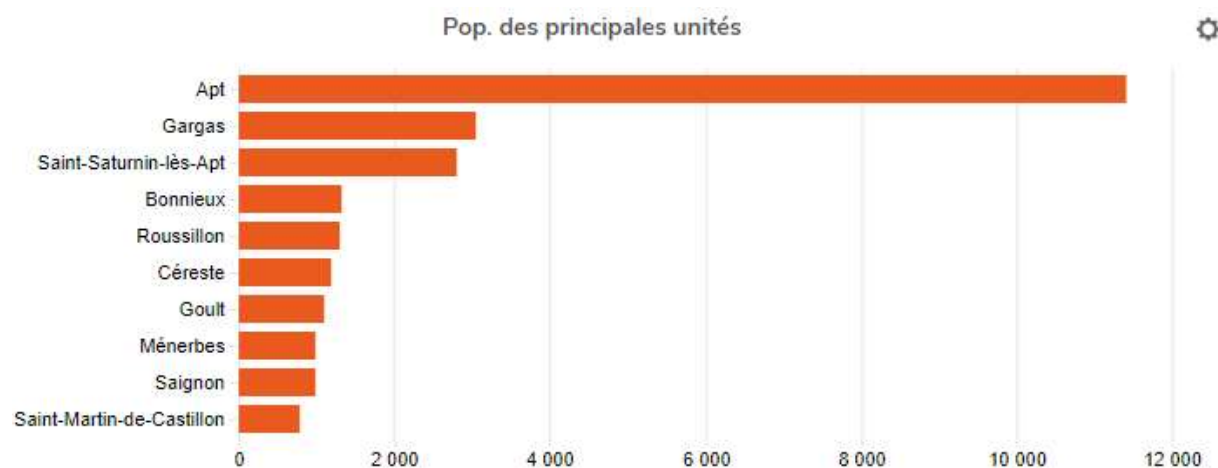
CRET Luberon

Espace Rhodanien

Portrait Statistique

Réalisé avec [Regard cartographique sur nos Territoires](#) – sources INSEE RP 2016

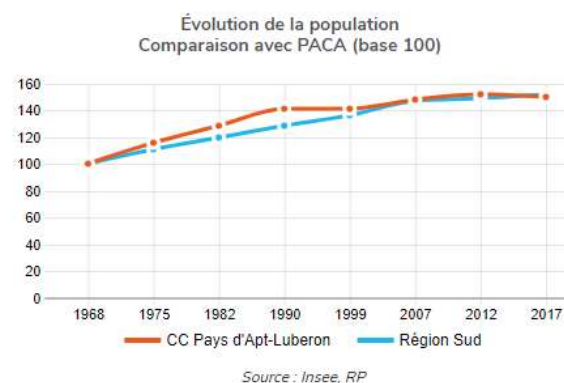
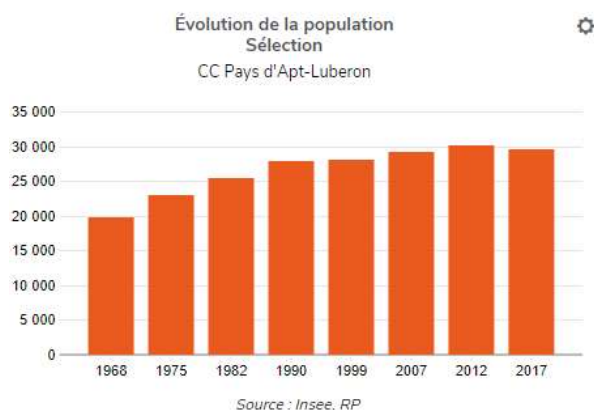
1. Chiffres Clés



Synthèse - démographie

Indicateurs	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
<u>densité de population (hab./km²)</u>	47 ▼	160
<u>population</u>	29 604	5 030 890

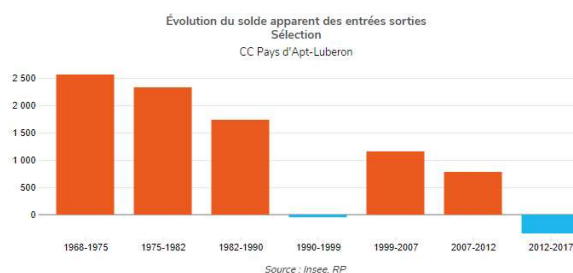
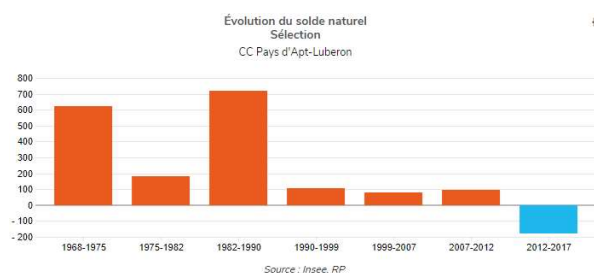
1. Historique de la population



Évolution de la population

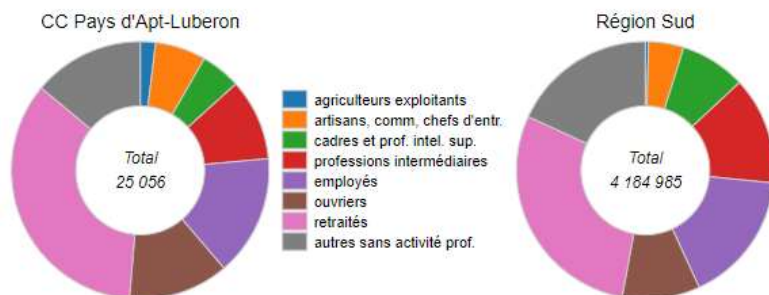
Périodes	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
1968	19 737	3 298 836
1975	22 931	3 675 730
1982	25 448	3 965 209
1990	27 913	4 257 907
1999	27 984	4 506 151
2007	29 227	4 864 015
2012	30 114	4 935 576
2017	29 604	5 030 890

Source : Insee, RP



2. Catégories socioprofessionnelles

Répartition de la population par CSP
Sélection



2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 >>

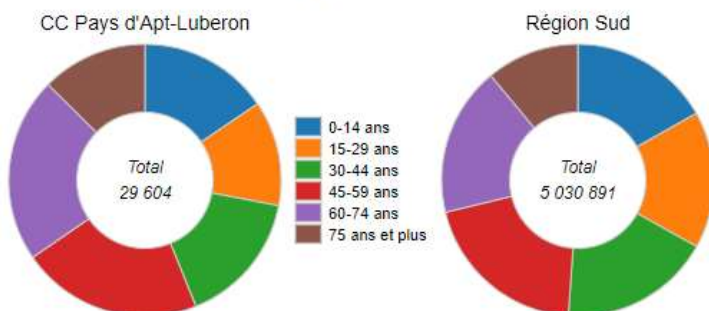
Source : Insee, RP exploitation complémentaire - 2017

Répartition de la population par CSP

Catégorie	Nombre		%	
	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
agriculteurs exploitants	482	17 157	1,9	0,4
artisans, comm. chefs d'entr.	1 597	184 886	6,4	4,4
cadres et prof. intel. sup.	1 256	344 376	5,0	8,2
professions intermédiaires	2 565	565 469	10,2	13,5
employés	3 804	692 863	15,2	16,6
ouvriers	3 162	408 710	12,6	9,8
retraités	8 697	1 211 706	34,7	29,0
autres sans activité prof.	3 493	759 818	13,9	18,2
Total	25 058	4 184 985	100,0	100,0

3. Tranches d'âges

Répartition de la population par tranche d'âge



2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 >>

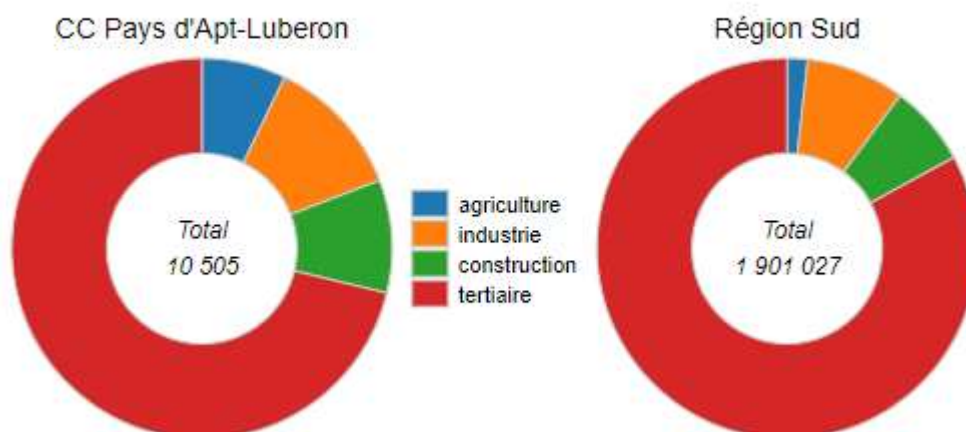
Source : Insee, RP exploitation principale - 2017

Répartition de la population par tranche d'âge

Catégorie	Nombre		%	
	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
population des 0-14 ans	4 591	846 485	15,5	16,8
population des 15-29 ans	3 696	819 131	12,5	16,3
population des 30-44 ans	4 705	905 501	15,9	18,0
population des 45-59 ans	6 374	1 011 799	21,5	20,1
population des 60-74 ans	6 512	893 348	22,0	17,8
population des 75 ans ou plus	3 726	554 627	12,6	11,0
Total	29 604	5 030 890	100,0	100,0

4. Emploi

Répartition des emplois par secteur d'activité



Répartition des emplois par secteur d'activité

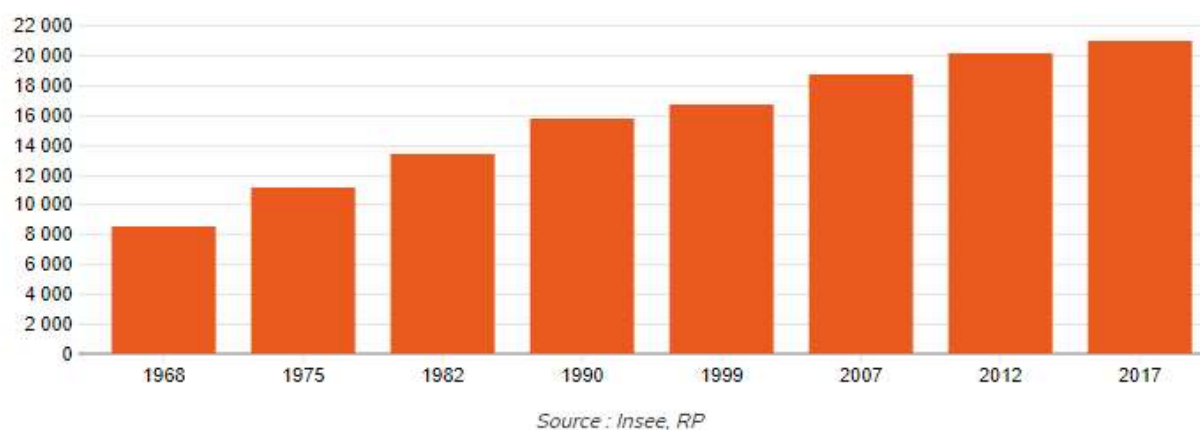
Catégorie	Nombre		%	
	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
agriculture	754	33 072	7,2	1,7
industrie	1 260	159 764	12,0	8,4
construction	1 007	131 234	9,6	6,9
tertiaire	7 484	1 576 957	71,2	83,0
Total	10 506	1 901 027	100,0	100,0

Activité de la population

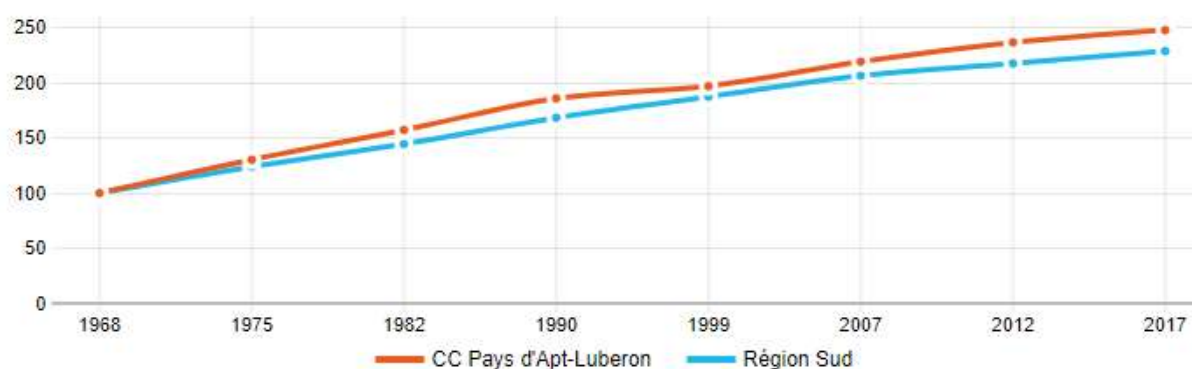
Indicateurs	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
Taux de chômage des 15-64 ans (%)	16,9 ▲	14,7
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	61,8	61,6
Taux d'activité des 15-64 ans (%)	74,4 ▲	72,3
Nombre d'actifs occupés de 15 à 64 ans	10 503	1 881 481
Nombre de chômeurs de 15 à 64 ans	2 143	324 174
Nombre d'actifs de 15 à 64 ans	12 646	2 205 655

5. Logement

Évolution du nombre de logements
Sélection
CC Pays d'Apt-Luberon



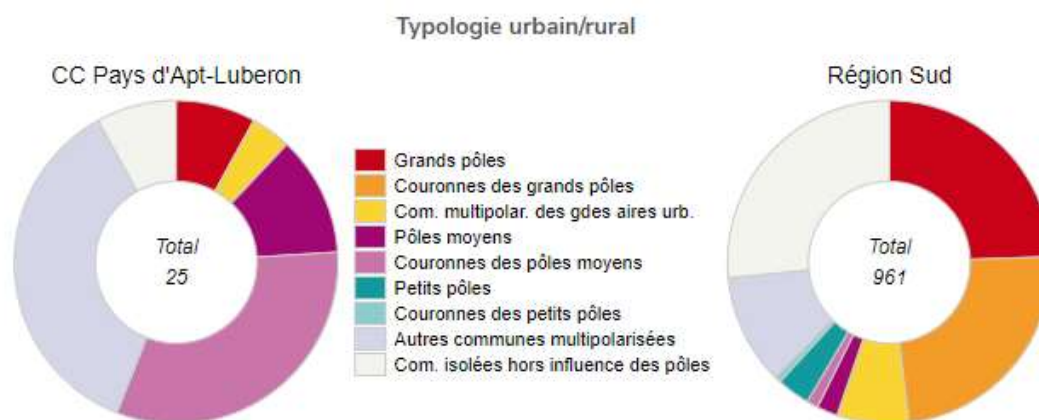
Évolution comparée du nombre de logements
base 100



Structure des logements

Indicateurs	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
Nb. de logements	20 958	3 067 857
Nb. de résidences principales	13 803	2 285 595
Nb. de maisons	16 103	1 232 145
Nb. d'appartements	4 556	1 804 086
Part de rés. secondaires et log. occasionnels (%)	26,1 ▲	17,8
Part des appartements (%)	21,7 ▼	58,8

6. Typologie Urbain - Rural



Source : Insee - 2010

Tableau récapitulatif

Catégorie	Nombre		%	
	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud	CC Pays d'Apt-Luberon	Région Sud
Grands pôles	2	235	8,0	24,5
Couronnes des grands pôles	0	227	0,0	23,6
Com. multipolar. des gdes aires urb.	1	69	4,0	7,2
Pôles moyens	3	20	12,0	2,1
Couronnes des pôles moyens	8	11	32,0	1,1
Petits pôles	0	32	0,0	3,3
Couronnes des petits pôles	0	6	0,0	0,6
Autres communes multipolarisées	9	106	36,0	11,0
Com. isolées hors influence des pôles	2	255	8,0	26,5
Total	25	961	100,0	100,0

Source : Insee - 2010